

Vers un casque vélo obligatoire POUR LES ENFANTS

▶ Les vélos et autre skateboards sont de sortie. Achetez des protections à vos enfants, conseillent les spécialistes

▶ Valérie De Bue (MR) veut rendre le port du casque obligatoire pour les enfants en dessous de 16 ans. Pour la députée wallonne, l'accidentologie des jeunes cyclistes prouve que cela devient une nécessité.

518 enfants de 0 à 14 ans ont été victimes d'un accident de vélo l'an dernier en Belgique, dont deux qui y ont perdu la vie. "Ces chiffres démontrent la dangerosité des accidents qui impliquent les cyclistes et surtout les enfants", explique la députée wallonne.

UNE ANALYSE RÉCENTE de telles études montre l'effet protecteur des casques contre les traumatismes crâniens. Selon des informations en provenance de 23 études, le port du casque réduit de moitié le ris-

que de traumatisme crânien.

"En Europe, plusieurs pays obligent le port du casque chez les petits. En Espagne, par exemple, le port du casque est obligatoire depuis 2014 pour les enfants en dessous de 16 ans sur tout le réseau. Le débat sur le port du casque obligatoire n'est pas facile mais il faut lever les tabous et pouvoir l'affronter."

16 ans c'est un peu âgé et utopique, d'après les experts de l'IBSR. La position de l'Institut belge pour la sécurité routière a récemment changé.

EN EFFET, L'ORGANISME milite désormais pour le port du casque obligatoire jusqu'à 12 ans. "Entre 12 et 16 ans, cela devient compliqué de forcer les jeunes à porter un casque. C'est un risque qu'ils ne fassent plus de vélo", analyse Benoit Godart porte-parole de l'IBSR. "Le port du casque doit devenir, selon moi, une réalité et une prise de conscience pour nous mais aussi

pour les générations futures par rapport à la dangerosité qui existe à l'utilisation de ce mode de transport doux", conclut la députée nivelloise.

Mais avec le beau temps, les routes et trottoirs vont accueillir d'autres engins, l'oxboard par exemple. Ce moyen de transport électrique a une autonomie d'environ 20 kilomètres et ne dépasse pas la vitesse maximale de 15 km/h. Mais l'équilibre n'est pas toujours aisé à trouver.

Des protections sont à prévoir lorsque vos enfants partent avec ces nouveaux joujoux. Les chutes peuvent être dangereuses. N'hésitez donc pas à opter pour des protège-coudes, genouillères voire même un casque. Idem pour le skateboard ou les rollers.

J. C.

518

En 2015, 518 enfants ont été victimes d'un accident de bicyclette, deux en sont morts

Un site pour préparer les balades à vélo

À l'occasion de l'année *La Wallonie à vélo*, Maxime Prévot, ministre wallon des Travaux publics en charge du RAVeL, annonce la mise en ligne d'un nouveau site web <http://ravel.wallonie.be>. Cette plateforme en ligne va permettre à toutes et à tous de préparer son itinéraire sur le Réseau Autonome de Voies Lentes wallon (RAVeL).

L'itinéraire proposé se voit ensuite découpé en différentes étapes d'une longueur moyenne de 20 à 50 km avec, pour chacune d'entre elles, un carnet de route reprenant un descriptif, des caractéristi-

ques telles que le revêtement, le dénivelé, la signalisation ainsi que des renseignements à caractère touristique (organismes touristiques, logements, loueurs de vélos, points d'intérêt...).

Son itinéraire sélectionné, le promeneur pourra alors en télécharger la carte interactive et aura le loisir de consulter son trajet, en mouvement, à partir d'un smartphone équipé d'un GPS.

Au total ce sont près de 1.500 km de balades qui sont d'ores et déjà prêts à accueillir les cyclistes.

J. C.

Ce qu'il faut pour que le vélo de votre enfant soit en ordre

